

# Regard sur la vie municipale

Journal édité par les élu(e)s du Groupe Démarche citoyenne et PCF de Rive de Gier

## Editorial

*Par Jean Point,  
conseiller  
municipal et  
président du  
groupe  
Démarche  
Citoyenne et PCF*



Chers  
concitoyens,

2007 et 2008 seront deux années importantes qui vous permettront de choisir celles et ceux que vous souhaitez voir exercer des responsabilités dans la vie publique.

Personnellement, j'exerce depuis 2001 la fonction de conseiller municipal d'opposition, ce qui m'a permis de tisser des liens avec les habitants de notre ville, la vie associative, syndicale, politique et avec le monde économique. Ce qui explique le fait que j'ai été sollicité pour préparer les élections municipales de 2008 : une mission que j'ai acceptée avec enthousiasme car l'avenir de notre commune me passionne et nous n'aurons pas trop d'une année pour dialoguer et préparer cette échéance.

Je souhaite me consacrer essentiellement à la gestion de notre ville et donc exclure tout autre mandat électif qui m'éloignerait de cette richesse que représentent la proximité et le contact humain.

Nous sommes malheureusement confrontés à une dégradation importante de nos conditions de vie pour lesquelles la commune peut parfois agir efficacement et ainsi favoriser le bien-vivre ensemble.

Pour arriver à ce but, je souhaite que nous échangions afin de définir les moyens à mettre en œuvre. Je pense notamment à :

- Favoriser l'accès à l'emploi (le bilan économique de Jean- Claude Charvin, qui a pleins pouvoirs dans ce domaine au Conseil Général de la Loire, est catastrophique pour notre ville !)
- Promouvoir l'égalité des chances dans le cadre des politiques éducatives et investir plus largement en direction de la jeunesse.
- Favoriser la tranquillité publique et la prévention de la délinquance avec efficacité en renforçant la présence humaine sur les quartiers. Ce droit élémentaire de chaque personne à aller et venir en toute sécurité ne peut pas être garanti par la seule vidéosurveillance.
- Assurer un logement pour tous (la majorité municipale a-t-elle l'intention de chasser de Rive de Gier les familles les moins favorisées ou de ne pas permettre à nos jeunes, qui débutent dans la vie avec un salaire modeste, de trouver un logement social sur leur ville ?).
- Améliorer la qualité des espaces publics, partout et pas seulement au centre-ville où la Place de Libération et son coût de restructuration de 4,5 millions d'€ a consommé les crédits de plusieurs exercices !
- Aider au développement de la vie sociale dans les quartiers en soutenant la vie associative et le maintien à domicile des personnes âgées.
- Développer la démocratie locale participative (je suis favorable à l'instauration d'un budget participatif, pris sur l'investissement, que les ripagériens seront appelés à gérer eux-mêmes en fonction des besoins des quartiers et de la ville).

D'ores et déjà, je suis disposé à engager le dialogue avec toutes celles et ceux qui se sentent concernés par l'avenir de Rive de Gier. Des groupes de travail se constituent sur les thèmes ci-dessus : vous pouvez vous y inscrire car **ensemble, riches de nos sensibilités et de notre diversité, nous transformerons notre ville !**

*Bien à vous*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Point', written over a light grey circular stamp.

**Vous pouvez m'écrire : Jean Point, Association  
Démarche Citoyenne, Ruche des Citoyens, cours du 11  
novembre à Rive de Gier ou m'envoyer un mail :  
[jean.point@free.fr](mailto:jean.point@free.fr)**

# Le Grand Pont : un quartier en déshérence !

## Quel est l'objectif de Jean-Claude Charvin pour le quartier du Grand-pont ?

Nous ne sommes pas les seuls à nous poser la question !

Lors de l'embauche du chef de projet, il y a quelques années, on espérait que la municipalité avait décidé de s'attaquer sérieusement aux problèmes de logements et d'urbanisme grâce aux nouveaux modes de financements liés à la loi S.R.U. Mais, au fil des mois, rien ne s'est passé, hormis les démolitions qui devraient se poursuivre avec le bâtiment C sans que rien ne bouge en matière de reconstructions.

### Les mensonges de Monsieur le Maire

Lors des dernières réunions avec la population, le Maire a tenté de convaincre les habitants qu'ils pourront continuer à résider dans leur quartier :

#### **FAUX !**

218 logements seront démolis pour un coût total de 6.726.307 € et seulement 45 logements sociaux seront reconstruits sur le quartier avec des loyers qui vont être beaucoup plus élevés et parfois inaccessibles pour les familles modestes.

Ces démolitions posent le problème de la répartition des charges qui demeurent sur le quartier mais qui au lieu d'être ventilées sur 660 logements le seront sur 443 !

Qui va prendre en charge, par exemple, le surcoût du chauffage estimé à 600.000€ d'ici 2011 : date de fin de contrat liée à la démolition des logements ?

Pour respecter l'obligation de reconstruction du nombre de logements démolis, la municipalité n'hésite pas à recourir aux communes voisines : La Grand-Croix, Tartaras, au bassin d'habitat mais aussi à la construction de maisons individuelles. Ce qui explique l'intégration du lotissement de la Marianne (route de Farnay) au quartier du Grand- Pont alors qu'à ce jour aucune liaison routière n'a été réalisée !

En vérité, l'action de la municipalité et de son maire consiste – comme pour le bâtiment Lanoir où les logements sociaux ont été démolis- à déplacer les populations les plus modestes vers d'autres communes et à pénaliser celles qui demeurent sur place par des loyers et des charges plus élevés !

### D'importantes questions sans réponse :

**La réhabilitation** : prévue pour les bâtiments E-D-N et L, elle représente un coût de 5.069.793 € Quelle sera son incidence sur les loyers ?

**La résidentialisation** : prévue pour les bâtiments E-D-N-H-L et K, elle représente un coût de 4.094.129 € Quelle va être la majoration pour chaque locataire ?

Faire évoluer les conditions d'habitat et l'environnement de son quartier, personne ne peut être contre ! Mais dans le même temps, il faut poser les questions du financement de ces opérations. Les locataires HLM vont-ils encore être mis à contribution par des augmentations de 30, 40 ou 50% de leurs loyers et de leurs charges ou vont-ils bénéficier de la solidarité municipale, départementale, régionale et nationale pour maintenir leurs loyers et charges au même niveau qu'aujourd'hui ?

A-t- on recherché dans ce dossier à réduire les coûts en conservant les logements habitables dans de bonnes conditions après leur réhabilitation (au lieu de les démolir) : **NOUS NE LE PENSONS PAS !**

A-t-on mesuré les conséquences sur l'activité commerciale du quartier qui risque de disparaître avec le départ des locataires ?

Le projet correspond-il à l'attente des commerçants ? N'y a-t-il pas des solutions alternatives plus raisonnables qui permettent le maintien et le développement du commerce local ?

Ce projet ANRU, qui n'a toujours pas reçu l'approbation des instances nationales, alors que Saint-Etienne, Saint Chamond ont reçu leur agrément doit être **REVU AVEC LA MISE EN ŒUVRE D'UNE VERITABLE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS, LEURS ASSOCIATIONS SANS EXCLUSIVE, LES COMMERCANTS EN INTEGRANT LES PROJETS ET LEURS CONSEQUENCES FINANCIERES POUR CHAQUE SECTEUR !**

Pour notre part, nous y sommes disposés au nom de la défense des droits des ripagériens que l'on piétine aujourd'hui au nom de la mixité sociale qui ne sert en l'occurrence qu'à justifier des mesures injustes !

**Par André GERY, Conseiller municipal et ancien maire**

## **Centre-ville : Ca ne tourne pas rond !**

Je le dis sans ambages : notre centre-ville, notre place de la Libération méritaient un bon lifting mais nos collègues de la majorité, mus par l'impérieuse volonté de laisser une trace visible de leur mandat avant les élections municipales de 2008 en ont trop fait ! Trop sur un plan financier car plus de 3 milliards et demi de centimes (soit 4,5 millions d'€) ont été injectés sur l'opération (place + ronds points) et cela diminue évidemment les possibilités d'intervention sur les autres quartiers, qui ont eux-aussi besoin d'être « rafraîchis. »

La question est évidente : le résultat est-il à la hauteur de la somme dépensée ? Je pense que **NON** car même si l'opération n'est pas complètement terminée, on perçoit bien que la Place n'a pas singulièrement changé de physionomie malgré des mois de travaux et des tonnes de goudron et de bordures granit. Que penser également de la rue Richarme dont beaucoup s'accordent à dire qu'elle a fait l'objet d'un revêtement de deuxième ou troisième choix ? Comme si ses riverains étaient considérés de seconde zone !

Evidemment, on est tous dans l'attente de voir comment va fonctionner la circulation automobile et comment sera respectée la sécurité des piétons avec les deux ronds-points et la mise en double sens des rues Henri Barbusse et Victor Hugo ! La majorité n'a pas le droit de se tromper car déjà des habitants des quartiers périphériques annoncent qu'ils vont faire leurs courses à Lorette afin d'éviter les bouchons

chroniques du centre-ville de Rive de Gier. Il en est de même pour de nombreux habitants des communes du canton dont notre ville fait partie de la zone de chalandise.

Enfin, je suis particulièrement choquée (pour vivre également au centre-ville) de constater que les incivilités, dont une poignée de personnes en sont la cause, continuent à gâcher la vie des riverains et à exaspérer les commerçants malgré des réunions (totalement infructueuses) avec le Maire et son équipe.

C'est bien la preuve que la vidéosurveillance – installée à la Boirie où se déroulent ces incivilités – est dans l'incapacité de résoudre les problèmes. C'est également la preuve que la police municipale est dans la même incapacité. Et que sa création a même déclenché une réaction de la part du représentant de l'Etat : Rive de Gier a dans la foulée perdu son poste de commissaire et les fonctionnaires de police nationale sont moins présents sur le terrain.

Il faut évidemment revenir à une police de proximité (celle que le Ministre Sarkozy a supprimée), signer rapidement une convention (ce qui n'est toujours pas fait) entre polices nationale et municipale afin de permettre l'efficacité sur le terrain et investir dans la présentation avec des travailleurs sociaux présents sur le terrain. Régler l'insécurité en France comme ailleurs n'est qu'une question de volonté politique. Toutes les lois existent dans notre République, il suffit de les appliquer.

**Par Martine Cortinovis, conseillère municipale**

### ●●●●●●●●●●ECHOS●●●●●●●●●●

#### **La démocratie locale malmenée par la majorité municipale.**

C'est le 9 février 07 que notre groupe a pu découvrir le compte rendu du bureau municipal du 4 septembre 06 ! Pourquoi un envoi postal aussi tardif ? La réponse apparaît à la lecture : certains adjoints s'interrogeant sur l'efficacité de la police municipale et sur la nécessité d'embaucher 2 agents supplémentaires. En janvier 07, Monsieur le Maire a pu convaincre ses adjoints critiques et le conseil municipal décidait à la majorité l'embauche des 2 policiers supplémentaires. Notre groupe a voté contre mais s'il avait été en possession du compte rendu en question, alors les débats auraient été forcément différents. Et Monsieur le Maire n'y tenait pas !

#### **Quelle est la véritable situation financière de la ville ?**

A en croire, Jean-Claude Charvin tout va bien dans le meilleur des mondes : la ville n'augmente pas les impôts et la dette est contenue. Pourtant nous alertons régulièrement nos collègues de la majorité, à l'occasion des débats budgétaires, que la réalité est différente. La réponse apparaît à lecture du bureau municipal du 4 décembre 06 dans lequel Monsieur le Maire déclare à ses collègues et aux cadres de la mairie : « Il est vrai que dans les années à venir la commune sera obligée soit de diminuer l'autofinancement soit d'augmenter les impôts. Les coûts élevés de la piscine et du pôle service pourront être un motif d'augmentation (tiens donc !) (...) Une chose est sûre à la fin de l'année 2007 le montant de l'emprunt sera supérieur à 15 millions d'impôts »

La question que nous posons : quel est le véritable impact des travaux dispendieux du centre-ville ( 4,5 millions d'euros au moins) sur cette dérive des finances communales ?

## **L'Education doit redevenir prioritaire : il en va de l'avenir de notre ville !**

N'en déplaise à Jean-Claude Charvin et à son équipe : les fermetures de classes se succèdent à un rythme inquiétant sur notre ville (à Prugnat mais aussi au Grand-Pont où le quartier est pourtant classé en zone d'éducation prioritaire.) Et maintenant on apprend la forte menace qui pèse sur une classe de l'école Victor-Hugo !

Certes la décision d'ouvrir ou de fermer une classe, donc d'ajouter ou de retirer un poste d'enseignant, relève de l'Inspecteur d'académie.

Rien ne peut justifier une telle gestion comptable des moyens d'enseignement qui méconnaît le sens même du service public, c'est-à-dire avant tout l'intérêt des enfants.

Cette dégradation des conditions d'enseignement est inacceptable mais elle est motivée par la politique du gouvernement UMP, dont le budget 2007 prévoit la suppression de 8700 postes d'enseignants. Au motif que les déductions fiscales accordées aux foyers les plus aisés et aux entreprises vont générer autant en moins de recettes budgétaires dont il faut trouver les économies nécessaires. Evidemment ceux qui profitent des baisses d'impôts (et de la mise en place du bouclier fiscal) ont quasiment tous leurs enfants scolarisés dans des écoles privées fort coûteuses et le gouvernement UMP par cette politique remet en cause l'égalité des chances pour les plus jeunes de notre pays, appelés à devenir les citoyens de demain. Sur un plan local nous constatons que les décisions municipales se sont multipliées depuis des années pour supprimer des moyens à nos écoles et à nos enfants. Et ce n'est pas la motion condamnant la décision gouvernementale de ne plus comptabiliser les enfants de moins de 3 ans dans le calcul des effectifs qui va masquer la politique suivie par notre maire J.C. Charvin. Une politique qui accompagne, voire amplifie, les orientations du gouvernement UMP en la matière.

●Tout d'abord avec les regroupements des écoles, qui a eu pour conséquence d'alourdir les effectifs des classes.

●Mais aussi la suppression des 2 classes d'adaptation à Burdeau et Prugnat qui permettaient un travail quasi personnalisé et plein de succès, pour une durée déterminée, auprès des enfants en difficulté.

●L'accueil périscolaire qui est devenu payant en maternelle et en primaire ce qui pénalise les familles qui ont de faibles revenus et a exclu de facto plusieurs centaines de petits ripagériens du système.

Toutes ces décisions nationales et municipales sont lourdes de conséquences pour les familles et pour nos enfants. D'autant que les dernières statistiques INSEE montrent que 28 % des ripagériens sont sans diplôme, à comparer à la moyenne nationale qui est de 20%. C'est dire s'il y a nécessité de donner le goût des études le plus tôt possible, avec tous les moyens nécessaires, pour s'affranchir des difficultés de la vie active. N'oublions pas là encore que notre ville compte un taux de demandeurs d'emplois bien supérieur à la moyenne du pays : un taux qui est directement lié au niveau de formation de nos concitoyens !

L'Education est donc le pilier d'une société juste et florissante, lui supprimer des moyens c'est créer l'inégalité des chances pour nos enfants, c'est préparer une société fragile socialement et économiquement.






Je renouvelle la solidarité de notre groupe auprès des enseignants et des parents d'élèves qui se battent contre les fermetures de classes et diminution de moyens et réaffirme notre volonté que l'Ecole devienne l'une des priorités nationale et locale.

**Par Caroline Benoumelaz, conseillère municipale**

**Pour nous joindre :**

**Le groupe d'opposition de gauche (Démarche Citoyenne et PCF) au conseil municipal de Rive de Gier est présidé par Jean Point et compte 4 élu(e)s : Caroline Benoumelaz, Martine Cortinovis, André Géry.**

**Si vous souhaitez entrer en contact avec nous ou nous soumettre une question que vous aimeriez voir débattre en conseil municipal, vous pouvez nous joindre par :**

**Courriel :**  [demarche.citoyenne@voila.fr](mailto:demarche.citoyenne@voila.fr)  
**-Courrier :**  **Elus de l'opposition Ruche des citoyens 7, cours du 11 novembre 42800 Rive de Gier**  
**-Téléphone :**  **06 79 05 15 34**  
**  A vos plumes et vos claviers !**